

## Compte rendu de Conseil Municipal

### Séance du 13 octobre 2025

Nombre

de Membres en exercice	27
de Présents	21
de Votants	25

date de la convocation : le 7 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le treize octobre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Madame PLÉVER Marie-Laure, Maire.

**Présents :** M. BOTTRAS Thierry, Mme CHARTRAIN Catherine, Mme DUPONT Aurélia, M. FERRAND Jean-François, M. FROGER Jonathan, Mme GARNIER Janique, M. GODET Alain, M. GOHAUD Mathieu, Mme GOUHIER Renée, Mme GRISON Colette, Mme JARRY Laëtitia, Mme JONNEAUX Carine, M. LEBERT Thierry, M. LECESVE Loïc, M. LEMONNIER Thierry, M. PATAULT Laurent, Mme PLÉVER Marie-Laure, M. TORTEVOIS Jean-Louis, M. TOURNET Bernard, M. TRANSON Lionel et Mme VENARA Jacqueline

**Absents ayant donné procuration :** M. BUNAS Christophe à M. BOTTRAS Thierry, Mme GRIMAL BLOT Aline à Mme JONNEAUX Carine, Mme LAMIER Françoise à Mme GARNIER Janique et M. MAUTIN Guillaume à Mme JARRY Laëtitia.

**Excusés ou absents :** Mme BOURNEUF Maryline et Mme MAKRELOUFI Aline

**Secrétaire de Séance :** M. LECESVE Loïc

#### Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 8 septembre 2025
- Fonctionnement :
  - o Convention relative à la réalisation de la mise sous pli de la propagande électorale
  - o Convention de délégation du service public des fourrières automobiles
- Finances :
  - o Admissions en non-valeur
  - o Demande de subvention « Labellisation familles Pêche »
- Marchés publics
  - o Achat d'un bungalow pour le rugby
  - o Réfection de la terrasse nord Salle Melusine
  - o Achat d'un tracteur pour les services techniques
  - o Attribution du marché de voirie 2025
- Urbanisme : avenant n°3 prolongation de l'Opération de Revitalisation de Territoire
- Affaires et questions diverses

Le compte rendu du conseil municipal du 9 septembre est adopté à l'unanimité.



Mme le Maire donne la parole à M. Transon qui avait demandé lors du précédent conseil municipal à prendre la parole pour exposer un projet de photovoltaïque.

M. Transon indique qu'un projet de supercalculateur sera implanté à Bessé sur Braye prochainement. C'est une vraie opportunité pour la Commune et le Nord Sarthe.

M. Transon a pris contact avec RECIT, réseau énergies citoyennes en Pays de la Loire. L'idée est de développer un projet citoyen participatif afin que les habitants investissent dans l'énergie renouvelable qui sera réutilisée pour les entreprises locales. RECIT peut aider la collectivité dans cette démarche.

Mme le Maire indique que ce sont des projets importants et nécessaires mais que de telles idées nécessitent également des accords préfectoraux et pas seulement un accord du conseil municipal et de plus, les lieux choisis ne sont pas anodins.

## 1) Fonctionnement

### ***DELIBERATION N°2025-77 CONVENTION RELATIVE A LA REALISATION DE LA MISE SOUS PLI DE LA PROPAGANDE ELECTORALE***

*À l'occasion de l'organisation des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, la présente convention a pour objet de confier à la Commune la réalisation de la mise sous pli de la propagande électorale à destination des électeurs pour l'ensemble des tours de scrutin. Ces travaux sont réalisés pour le compte de cette seule commune.*

*Cette convention est conclue dans le cadre des articles L. 2511-6 du code de la commande publique et L. 241 du code électoral.*

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer la convention relative à la mise sous pli de la propagande électorale pour les élections municipales de mars 2026, telle qu'annexée à la présente.*

### ***DELIBERATION N°2025-78 CONVENTION DE DELEGATION DU SERVICE PUBLIC DES FOURRIERES AUTOMOBILES***

*Mme le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler la convention avec la SARL DOITEAU située à Cormes pour la mise en fourrière des véhicules en stationnement abusif sur la voie publique.*

*Cette convention précise les modalités d'exécution du service public des fourrières.*

*Cette dernière est conclue pour une durée de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.*

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer une convention de délégation du service public des fourrières automobiles avec la société SARL DOITEAU, conformément à l'arrêté préfectoral du 14/10/2024 et à l'annexe ci jointe.*

M. Bottras demande si la Commune a souvent recours à la fourrière automobile.

Mme le Maire indique qu'il y en a peu, un seul pour 2025 pour le moment.

## 2) Finances

### ***DELIBERATION N°2025-79 ADMISSION EN NON-VALEUR***

*Madame le Trésorier de La Ferté Bernard informe la commune que des créances sont irrécouvrables du fait que les redevables sont insolubles.*

*La liste annexée à la présente délibération concerne l'admission en non-valeurs de titres de recettes arrêtée au 07/08/2025 pour un montant de 1 282.59 €.*

*L'admission en non-valeur n'empêche nullement un recouvrement ultérieur si le redevable revenait à une situation le permettant.*

*En conséquence, le Conseil Municipal doit statuer sur l'admission en non-valeur de cette liste de créances. Suite à cette délibération, un mandat sera émis à l'article 6541 « créances admises en non-valeur ».*

*Madame le Maire propose d'admettre en non-valeurs la somme de 1 260.99 € selon l'état ci-annexé, arrêté à la date du 07/08/2025.*



*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :*

- Décide d'admettre en non-valeur – article 6541, la somme de 1 260,99 €,
- Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette décision.

Mme le Maire tient à remercier Mme Chartrain pour le travail de suivi des impayés cantine. La Commune propose des échéanciers, des prélèvements et relance toutes les semaines les familles concernées.

#### ***DELIBERATION N°2025-80 DEMANDE DE SUBVENTION – FEDERATION NATIONALE DE LA PECHE EN FRANCE***

*Lors du conseil municipal du 9 décembre 2024, un avis favorable à la labellisation « parcours famille » pour la pêche avait été émis dans la limite de 10 000 euros de travaux TTC.*

*Au vu des devis nécessaires, le plan de financement a évolué.*

NATURE DES TRAVAUX	Coûts HT en €	Entreprise
<i>3 Panneaux d'information selon le label national parcours « Famille » 80cm x 120cm - Conception et impression</i>	<i>528,35</i>	<i>Graphic ouest</i>
<i>3 lamelles directionnelles</i> <i>1 panonceau parking « PMR »</i> <i>1 panonceau « zone de pêche partagée »</i>	<i>374,97</i>	<i>bureau vallée</i>
<i>Agrandissement du poste PMR (6m) – (devis entreprise Aubel)</i> <i>Raccord avec le cheminement existant</i> <i>Terrassement place de stationnement PMR (5m * 3,25m)</i> <i>Pose de trois poteaux en pin de 12 cm de diamètre pour accueillir les vitrines</i>	<i>5400,00</i>	<i>Aubel environnement</i>
<i>Acquisition et installation de jeux pour enfants</i>	<i>2 298,00</i>	<i>Casal sport</i>
<i>Travaux de maçonnerie</i>	<i>2 659,00</i>	<i>Bourgine</i>
<i>Réfection du bâtiment existant et agrandissement du préau</i>	<i>7 607,50</i>	<i>Stéphane Guillet</i>
<b><i>TOTAL</i></b>	<b><i>18 867,82</i></b>	

<i>Mairie</i>	<i>13 207,47</i>	<i>70%</i>
<i>Fédération nationale Pêche</i>	<i>5 660,35</i>	<i>30%</i>
<b><i>Total</i></b>	<b><i>18 867,82</i></b>	<b><i>100%</i></b>

*Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à solliciter la fédération nationale de la pêche pour un montant de 5 660,35 euros dans le cadre de la labellisation « parcours famille pêche ».*

Mme le Maire précise que c'est un projet important car il permet de valoriser nos étangs de pêche et les actions de notre association locale.



### 3) Marchés publics

#### ***DELIBERATION N°2025-81 ACHAT D'UN BUNGALOW POUR LE RUGBY***

*Mme le Maire présente un devis d'un bungalow neuf pour y installer le club house et des sanitaires pour le club de rugby.*

*Ce bungalow serait situé au niveau du stade à la place de l'ancien bâti.*

*Plusieurs devis ont été demandés et une seule entreprise a fourni une proposition.*

Mme le Maire précise qu'il y a actuellement de nombreux problèmes de sécurité (fuites d'eau, problèmes électriques) dans le bâtiment actuel. En cas de problème, c'est donc de la responsabilité de la Commune.

Ce projet a été validé par l'association du Rugby.

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer le devis de la société BTPmat pour un montant de 28 360 € HT.*

Mme le Maire donne la parole à M. Godet, adjoint.

#### ***DELIBERATION N°2025-82 REFECTION DE LA TERRASSE NORD SALLE MELUSINE***

*Mme le Maire présente un devis de réfection de la toiture de la terrasse nord de la salle Mélusine ainsi que la pose de garde-corps pour sécuriser l'ensemble des toits terrasses.*

2 devis ont été demandés. M. Godet propose de choisir le mieux disant qui est une société avec qui la Commune a déjà travaillé et qui a donné entière satisfaction.

Cette terrasse se situe coté stade au-dessus de la cuisine.

M. Godet précise également que la pose de garde-corps est obligatoire sur les bâtiments.

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer le devis de la société SMAC pour un montant de 41 552 € HT.*

#### ***DELIBERATION N°2025-83 ACHAT D'UN TRACTEUR KUBOTA AVEC CABINE***

*Mme le Maire présente un devis pour l'achat d'un tracteur Kubota pour les services techniques.*

*3 devis ont été demandés.*

Le tracteur actuel date de 2006, a plus de 6 500 heures au compteur et aura des frais à venir.

Mme la Maire précise que ce micro tracteur permettra d'effectuer du décompactage, de l'aération, du carottage, du balayage, du déneigement et du désherbage.

En cas de besoin pour déneiger, M. Patault indique qu'il dispose d'une lame.

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer le devis de la société JOLIVET pour un montant de 37 638,51 € HT.*

#### ***DELIBERATION N°2025-84 TRAVAUX DE VOIRIE 2025***

*Suite au rapport d'analyse des offres fait par le service ingénierie de la CDC Maine Saosnois, Mme le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas attribuer le marché. En effet, deux réponses seulement ont été déposées sur la plateforme « sarthemarchepublics.fr » avec un écart de prix important (50 000 euros).*

*Mme le Maire propose donc de déclarer le marché de travaux de voirie 2025 sans suite pour insuffisance de concurrence.*

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de déclarer le marché de travaux de voirie 2025 sans suite pour insuffisance de concurrence et de le relancer en 2026.*



#### 4) Urbanisme

##### **DELIBERATION N°2025-85 OPERATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE (ORT) – PROLONGATION VIA L'AVENANT N°3**

*Par délibération n°019 en date du 12 février 2020, le Conseil communautaire a acté le lancement de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) à l'échelle du territoire communautaire, en précisant les actions et les périmètres établis par les quatre communes concernées (Marolles-les-Braults, Mamers, Bonnétable, Saint-Cosme-en-Vairais).*

*Par délibération n°127 en date du 15 octobre 2020, le Conseil communautaire a approuvé la modification des actions et des périmètres pour les communes de Saint-Cosme-en-Vairais et Bonnétable, afin de tenir compte des recommandations des services de l'État.*

*Par délibération n°072 en date du 24 juin 2021, le Conseil communautaire a validé la modification des actions et du périmètre pour les communes de Saint-Cosme-en-Vairais et Marolles-les-Braults.*

*Pour rappel, l'ORT vise à requalifier les centres-villes en facilitant la rénovation du parc de logements, des locaux commerciaux et artisanaux, ainsi que du tissu urbain dans son ensemble, afin de créer un cadre de vie attractif, propice au développement durable du territoire. Elle permet également de mobiliser une palette d'outils opérationnels en faveur des collectivités engagées.*

*La convention initiale arrivant à échéance le 27 novembre 2025, il est proposé, par voie d'avenant, de proroger l'opération jusqu'au 31 mars 2026, date correspondant à la clôture de la première période du programme Petites Villes de Demain.*

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer l'avenant n°3 à l'ORT visant à prolonger le délai jusqu'au 31 mars 2026.*

#### 5) Questions diverses

Mme le Maire demande s'il y a des questions concernant les décisions ci-dessous.

#### TABLE DES DECISIONS 2025

Date de la décision	N° de la décision	Intitulé	Attributaire	Montant HT
05/09/2025	DM 2025-260	Achat d'un panneau d'informations pour l'aire de jeux	Imprimerie Cres	130,00 €
05/09/2025	DM 2025-261	Achat de fournitures d'entretien	PHEM	1 632,71 €
08/09/2025	DM 2025-262	Achat de deux tables pour la cantine maternelle	Manutan Collectivités	663,66 €
08/09/2025	DM 2025-263	Achat de seize chaises pour la cantine maternelle	Manutan Collectivités	560,64 €
08/09/2025	DM 2025-264	Achat d'un panneau d'affichage pour le jardin public	Tostain	308,00 €
09/09/2025	DM 2025-265	Achat de fournitures scolaires pour l'école maternelle	Wesco	309,00 €
09/09/2025	DM 2025-266	Remplacement du groupe de sécurité sur le chauffe-eau du local pétanque	Liberge Maxime	143,00 €



09/09/2025	DM 2025-267	Remplacement d'un robinet avec vanne coupure à la cantine élémentaire	Liberge Maxime	667,80 €
10/09/2025	DM 2025-268	Achat de fournitures électriques pour l'école maternelle	Yesss Electrique	59,45 €
10/09/2025	DM 2025-269	Remplacement de l'onduleur de la borne - aire de camping car	Camping-Car Park	139,26 €
10/09/2025	DM 2025-270	Contrat de maintenance du logiciel de gestion des cimetières 2026	Logitud	366,61 €
11/09/2025	DM 2025-271	Création d'un circuit routier dans la cour de l'école maternelle	Traçage service	2 080,00 €
12/09/2025	DM 2025-272	Achat de terreaux pour le fleurissement de la commune	Echo-Vert	423,76 €
15/09/2025	DM 2025-273	Achat de bulbes de fleurs pour le fleurissement d'automne	Echo-Vert	362,10 €
15/09/2025	DM 2025-274	Achat de pièces pour le broyeur et l'épareuse	Noremat	1 909,60 €
15/09/2025	DM 2025-275	Achat de sel pour adoucisseurs d'eau	Districo	2 230,00 €
15/09/2025	DM 2025-276	Achat de fournitures scolaires pour le RASED	Lyreco	324,50 €
16/09/2025	DM 2025-277	Achat de colle et de produits pour le service technique	Zep	1 012,42 €
16/09/2025	DM 2025-278	Achat de fournitures pour les véhicules	Barrault	82,54 €
16/09/2025	DM 2025-279	Achat de fournitures d'assemblage pour poteaux de signalisation	Mavasa	708,00 €
16/09/2025	DM 2025-280	Achat de sable pour le bac à sable de l'école maternelle	Orbello Granulats	29,76 €
17/09/2025	DM 2025-281	Transport à la piscine des élèves de maternelle du 02 au 26/06/2025	Voyages Mauger	967,27 €
17/09/2025	DM 2025-282	Transport à la piscine des élèves d'élémentaire du 26/01 au 30/03/2026	Voyages Mauger	967,27 €
17/09/2025	DM 2025-283	Achat de semences pour l'engazonnement du cimetière d'Aulaines	Les Gazons de France	271,90 €
17/09/2025	DM 2025-284	Travaux de vitrification du parquet du local 18 rue Joffre	Chéron Peinture et Décoration	1 628,80 €
17/09/2025	DM 2025-285	Remplacement du chauffe-eau du local de la pétanque	Liberge Maxime	561,60 €
17/09/2025	DM 2025-286	Remplacement de deux pneus du véhicule Renault Kangoo 1279 XS 72	Garage de la Forêt	173,70 €
17/09/2025	DM 2025-287	Achat de dalles de plafond pour le local du théâtre	Partedis	168,92 €
17/09/2025	DM 2025-288	Transport à la piscine des élèves d'élémentaire du 17/11/2025 au 19/01/2026	Voyages Mauger	967,27 €
18/09/2025	DM 2025-289	Achat de dalles de plafond pour le gymnase	Partedis	168,68 €
18/09/2025	DM 2025-290	Achat d'enveloppes pour la mairie	Fiducial	273,00 €
19/09/2025	DM 2025-291	Remplacement de 3 poteaux incendie	Veolia	6 361,89 €



19/09/2025	DM 2025-292	Remplacement de deux pneus du véhicule Dacia Logan BR-470-DB	Garage de la Forêt	201,60 €
19/09/2025	DM 2025-293	Remplacement de la pompe de direction assistée du véhicule Peugeot Boxer DF-154-TS	Garage de la Forêt	358,39 €
24/09/2025	DM 2025-294	Remplacement du chauffe-eau des toilettes de la mairie	Liberge Maxime	467,00 €
24/09/2025	DM 2025-295	Nettoyage d'un chéneau sur la toiture de la mairie	Ciboire Yoan	130,00 €
24/09/2025	DM 2025-296	Achat de petit matériel d'espaces verts	Guillebert	2 465,47 €
24/09/2025	DM 2025-297	Travaux de taille de tilleuls avenues du 11 novembre et du 8 mai	Entreprise Roullier	1 160,00 €
24/09/2025	DM 2025-298	Travaux de débroussaillage des haies et des accotements des routes de campagne pour l'année 2026	Entreprise Roullier	6 526,00 €
26/09/2025	DM 2025-299	Réparation du city stade dans le jardin public	Ciboire Yoan	2 481,74 €
01/10/2025	DM 2025-300	Travaux de taille des tuyas au terrain de tennis, à la salle Mélusine et au cimetière	Duval Jérémy	789,17 €
02/10/2025	DM 2025-301	Remplacement de la porte du local situé 110 rue de Rosay	Chedhomme	1 387,50 €
02/10/2025	DM 2025-302	Achat de métaux pour le service technique	Chavigny	180,04 €
06/10/2025	DM 2025-303	Remplacement d'une rotule de direction du véhicule Renault Trafic 4083 XW 72	Garage de la Forêt	158,57 €
06/10/2025	DM 2025-304	Achat de filets de but et de paniers de basket pour le city stade	Manutan Collectivités	2 308,32 €

Mme le Maire précise qu'il y a une décision pour Véolia pour le changement de poteaux. Cela fait suite à une réunion avec les pompiers. Il était nécessaire de changer ces 3 poteaux au plus vite.

M. Ferrand indique que pendant plusieurs années les pompiers n'ont pas pu vérifier les bornes car l'état des réseaux ne le permettait pas. Il y avait uniquement un contrôle visuel. M. Lecesve précise qu'il y a 70 poteaux incendie sur la Commune.

M. Bottras demande si l'engazonnement au cimetière d'Aulaines est définitif.

Mme le Maire précise que c'est un test qui est réalisé dans les grandes allées du cimetière d'Aulaines.

M. Bottras se félicite que la commune effectue des travaux de réparation du city stade.

Mme le Maire donne ensuite lecture des prochaines manifestations sur la commune :

- Tournoi loisirs de badminton le 19/10 au profit de la ligue contre le cancer
- Loto organisé par le cyclisme salle Mélusine le 24/10
- Don du sang le 30/10 de 15h30 à 19h30 salle Mélusine
- Cinéma « fils de » le 31/10 à 20h30 salle Mélusine

Mme le Maire indique également qu'une solution d'hébergement a été trouvée pour la personne sans domicile fixe sur la Commune.



Mme le Maire précise que M. Groff a renvoyé à la commune tous les éléments manquants pour le RPQS du service d'assainissement non collectif. Le document est désormais complet et est disponible en ligne sur le site <https://www.services.eaufrance.fr/>

Les prochains conseils municipaux auront lieu le lundi 24 novembre et le lundi 15 décembre (débat d'orientation budgétaire) à 20h.

Une commission aménagement aura lieu le lundi 10 novembre à 20h pour étudier le projet de PLUI.

M. Godet indique que les travaux de rénovation de l'éclairage public ont commencé sur la commune. Il peut donc y avoir de l'éclairage en journée, le temps d'intervention du prestataire.

M. Transon souhaite aborder un sport qui se développe : le padel. Aujourd'hui il y a peu d'offre dans le secteur. Pourquoi pas un terrain sur Bonnétable ? il faut compter environ 50 000 euros pour un terrain extérieur.

Mme le Maire est favorable au développement de ce projet et y réfléchit.

M. Tortevois informe le conseil de l'avancée des travaux du mur rue Saint André de Gelly. La fin des travaux d'assainissement commence prochainement pour un achèvement avant la fin de l'année.

Mme Dupont indique que la fin de travaux de rénovation du stade est proche.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h25.

**Vu pour être affiché le 16/10/2025,  
A adopter au conseil municipal du 24/11/2025**

**Adoption du compte rendu lors du conseil municipal du 24/11/2025**

Le maire, Marie-Laure PLEVER

Le secrétaire de séance, M. Loïc LECESVE

